

Nombre de Membres

Membre en exercice	Présents	Votants
11	10	11

Date de convocation
08 février 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le **12 février** à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué le **8 février 2021**, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Vivianne WIRBEL, Maire.

Présents : Vivianne WIRBEL, Jean-Paul DENIS, Christophe MUNIER, Valérie ROYER, Jacky DIMNET, Damien SIMONNET, Clément ROLLOT, Cédric WALIGUNDA, Maria PAIVA, Claudine MACHAL.

Absente avec procuration : Mélanie GÉRARD à Cédric WALIGUNDA
Secrétaire de séance : Cédric WALIGUNDA

Délibération n°20210212-DE-11

Objet : Aménagement d'un espace cinéraire église Sainte-Menehould : demande DETR.

Madame Le Maire expose que les pratiques funéraires de nos concitoyens connaissent actuellement une forme d'évolution qui génère, le besoin de nouveaux modes et de nouveaux espaces de sépultures : il s'agit du développement de la crémation et du retour des cendres au cimetière voulu par la loi de 2008 qui conduisent les communes à se doter de toujours plus d'espaces et d'équipements cinéraires (colombiariums, cavurnes, jardins du souvenir, puits et ossuaire). Par ailleurs, il est constaté un besoin de création de nouvelles concessions pour faire face à la demande à venir

La commune a reçu un devis de l'entreprise CEOTTO :

Aménagement espace cinéraire	13 750 HT	16 500 TTC
------------------------------	-----------	------------

Madame Le maire propose ce programme de travaux avec montage financier suivant :

Montant total des travaux :	13 750,00 HT
Subvention DETR (30% du HT) :	4 125,00 HT
Reste à charge à la commune :	9 625,00 HT

Après étude de la demande ; Le conseil municipal décide :

9 voix pour et 2 contre :

- **D'accepter** le programme de travaux à réaliser sur le budget primitif 2021 à l'article 21116 ;
- **D'autoriser** Madame Le maire à signer les documents administratifs et comptables déroulants de cette décision ;

à l'unanimité :

- **D'autoriser** Madame Le maire à solliciter l'aide de l'État au titre de la DETR 2021.

Fait à Jussecourt-Minecourt, le 12 février 2021

Envoyé en préfecture le 18/02/2021
Reçu en préfecture le 19/02/2021
Affiché le
ID : 051-215102906-20210212-20210212DE11-DE



Le maire,

WIRBEL Vivianne